

BRIGADE VERTE

30 ans et un environnement qui évolue

Bien installée dans le paysage haut-rhinois, la Brigade verte fête ses 30 ans. Le conseil syndical réuni à Pulversheim est revenu sur la question de l'équipement des agents avec des armes à feu, qui renvoie à l'évolution des missions du corps de gardes, ainsi que de la société.



Parmi les nombreuses missions qu'ils exercent, les gardes champêtres participent à des opérations aux côtés de forces de l'ordre, qui sont armées, a insisté l'un d'entre eux, lors du conseil syndical.

Archives L'Alsace/Dom Poier

En juin, la Brigade verte aura 30 ans. 328 communes alsaciennes, dont 326 haut-rhinoises, sont actuellement adhérentes au corps de gardes champêtres, dont le conseil syndical s'est réuni vendredi à Pulversheim. Si la Brigade verte semble poursuivre sereinement son chemin, un échange d'opinions sur la question de l'équipement des gardes avec des armes de défense individuelle – des armes à feu.

L'accord unanime des communes est impératif

Henri Masson, maire de Roggenhouse et président du conseil syndical, a indiqué que la préfecture du Haut-Rhin, sollicitée pour une demande

d'autorisation d'acquisition et de détentation d'armes et de munitions, « est convaincue de la légitimité de cette demande au vu des missions que nos agents accomplissent toute l'année. Toutefois, il nous a été précisé que sans l'accord unanime des

communes, le dossier ne pourra évoluer favorablement. »

Or, lors d'un sondage réalisé en 2017, plusieurs communes n'ont pas répondu et une trentaine ont répondu négativement. « Dès demain, nous engageons une nouvelle démarche

Repères

- 59 agents statutaires et cinq assistants gardes champêtres répartis sur onze postes (2018).
- 633 procès-verbaux et 55 rapports de constatation.
- **Infractions** : 2 269 au code de la route, 496 en matière de dépôts sauvages, 87 pour diverses nuisances et pollutions, 71 infractions à l'urbanisme, 486 actes de police funéraire.
- **Surveillance de l'environnement** : 971 pneumatiques ramassés (contre 381 en 2017), 1 495 dépôts d'immondices sans indices ramassés (contre 901 en 2017), 27 services de surveillance de la cueillette de l'arnica, 1 440 interventions pour divagation de chiens et 757 de chats, 736 oiseaux blessés transportés, 285 relevés de sites de batraciens, 1 029 contrôles de cartes de pêche.

pour leur expliquer l'intérêt de la dotation d'une arme de protection individuelle. Chaque commune devra prendre une délibération et des réunions seront organisées pour chacun des onze postes de la Brigade verte » a annoncé le président, qui a évoqué la modification des statuts comme autre solution (lire un aperçu des échanges en encadré).

Les divergences de points de vue sur les missions de la Brigade verte, « garante de la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain », mais qui se veut également une « police de proximité », selon le site internet du corps de gardes champêtres, témoignent d'une « évolution de la société », ont constaté plusieurs intervenants. Elles révèlent aussi des différences de réalité de terrain et de vision des élus entre communes rura-

Faut-il ou non armer les gardes ?

Faut-il ou non armer les gardes champêtres ? Aperçu de la discussion et des arguments avancés par différents élus :

■ « Ce n'est pas la vocation d'un garde champêtre, qui travaille avec les gens dans la paix. Ça change la vision qu'on a de lui, c'est endoctriné avec tout ce qui a été fait avant. »

■ « Les temps ont changé, les missions des gardes ont évolué. Ils interviennent au marché de Noël, dans les contrôles routiers et sont aussi confrontés au risque terroriste. Il ne s'agit pas d'une arme de défense. »

■ Un garde champêtre : « Nous intervenons aux côtés des gendarmes et des policiers et nous avons

les mêmes missions. Il est difficile de se retrouver face à quelqu'un de menaçant sans pouvoir défendre la vie de notre collègue ou la nôtre. »

■ « On détourne la mission de la Brigade verte. J'ai fait adhérer ma commune pour des missions de médiation, des problèmes de voisinage et de divagation. La vraie question est celle de l'impression qu'on veut donner, de la société que l'on souhaite partager. Pour moi, c'est une escalade. »

■ « Il faut nous mettre à la place des agents et nous questionner sur ce qu'on entend par le mot police. Les trente ans de la Brigade verte offrent l'occasion de se poser les bonnes questions. »

les, périurbaines et urbaines.

Sur les autres points à l'ordre du jour, le consensus a presque toujours été de mise. Les comptes 2018 (en léger excédent) ont été adoptés à l'unanimité et le budget primitif 2019 – dont « l'exercice s'annonce stable » – a été validé à deux abstentions près : « Il me semble qu'il peut paraître choquant qu'on provisionne 8 000 € pour organiser une fête d'anniversaire, alors qu'on demande aux communes une augmentation de leur contribution de 0,05 € par habitant et par hectare... », a fait remarquer Jeanne Stoltz-Nawrot, la maire de Husseren-Wessering.

Moto, cheval, moustique tigre...

Le président a aussi annoncé que la Brigade verte a engagé « une réflexion sur la place du cheval, le nombre de cavaliers étant en recul constant », ceci alors que « de nombreuses jeunes recrues sont titulaires du permis moto et souhaitent réaliser

des patrouilles à moto. Une commission moto a donc été constituée. » La signature d'une convention de partenariat pour la mutualisation des moyens techniques et humains dans la lutte contre le moustique tigre, avec l'EID Rhône Alpes, le syndicat de lutte contre les moustiques 67 et le service de démonstration 68, a été approuvée par l'assemblée. Le financement de cette lutte, jusqu'ici assuré par le département, sera à la charge de l'ARS (Agence régionale de santé) dès 2020.

La Brigade verte aura 30 ans en juin. Pour sa fête d'anniversaire, organisée le 8 juillet au siège du conseil départemental du Haut-Rhin, à Colmar, elle conviera également Frédéric Bierry, le président du conseil départemental du Bas-Rhin, « au vu de la mise en œuvre de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace. Nous faisons le nécessaire pour que toutes les communes soient satisfaites », a conclu le président. **Romain GASCON**

■ SURFER www.brigade-verte.fr

Une Maison de l'abeille pour Pâques

Présents au Grand Ballon depuis 1999, les apiculteurs de la famille Riche inaugureront, ce lundi 15 avril, un nouvel espace d'accueil des visiteurs, la Maison de l'abeille, au-dessus de leur magasin.

Commencés en 2018, les travaux sont allés bon train cet hiver et se poursuivent encore : la Maison de l'abeille devrait ouvrir ses portes au Grand Ballon ce lundi 15 avril, quelques jours avant le week-end de Pâques. L'espace sera animé par la famille Riche, qui a investi quelque 700 000 € dans l'opération. En près de vingt ans de présence sur le bord de la route des Crêtes, Gérard et Simone Riche, dont la ferme apicole est installée à Traubach-le-Bas, près de Dannemarie, dans le Sundgau, seront passés d'un point de vente sous parasol à une grande bâtisse dotée de hautes baies vitrées...

« Le rôle des abeilles sur la planète »

« En 2011, nous avions racheté l'ancien bâtiment des chasse-neige de l'Équipement pour le transformer en boutique où nous vendons les produits de nos ruches », rappelle Matthieu Riche, qui travaille au côté de ses parents avec son épouse Chantal. L'entreprise familiale a pris de l'ampleur au fil des saisons. « Nous avons

aujourd'hui mille ruches, dont 400 passent l'hiver dans le Sud de la France », précise Matthieu Riche. Cela nous fait au printemps une miellée en plus. » Les ruches sont réparties entre l'Alsace et la Haute-Saône. En 2018, la production s'est élevée à 45 tonnes de miel, qui est vendu par vente directe nature ou transformé.

L'idée d'ajouter un centre d'interprétation des abeilles traitait dans la tête des apiculteurs depuis un certain temps. « Un lieu le plus chaleureux et le plus élégant possible pour recevoir les gens », note Matthieu Riche qui s'est employé tout l'hiver, avec son père, aux travaux de menuiserie dans l'extension du premier étage. Ces travaux, toujours en cours, devaient être terminés pour l'ouverture. « Nous allons maintenant pouvoir accueillir des groupes. La Maison de l'abeille proposera une rétrospection, des panneaux d'exposition... Nous y expliquerons la vie de l'abeille, son rôle sur la planète. Nous présenterons notre méthode de travail, les transhumances, les ruchers du monde. Plus largement, il sera aussi question de l'alimentation humaine, de voir comment les éleveurs



Les apiculteurs Gérard Riche et son fils Matthieu devant la Maison de l'abeille qui ouvrira ses portes au public ce lundi, au Grand Ballon.

Photo DNA/Grégoire Gauchet

nourrissent leurs bêtes. » L'étage comprendra aussi une cafétéria – proposant boissons et pâtisseries maison

– avec terrasse. Pour le faire tourner, deux personnes sont embauchées à l'accueil, à charge également pour

elles de nouer des contacts avec les autocaristes et les écoles pour développer les visites.

Ouverte jusqu'au 11 novembre

La famille Riche table sur cet investissement pour soutenir ses ventes et écouler son miel. Miel de printemps, d'acacia, de tilleul, de châtaigne, de forêt, de sapin ou encore de fleurs figurent parmi les grands classiques de l'apiculteur-producteur. Mais pas que : « Deux pâtisseries sont employées à Traubach-Le-Bas pour la fabrication des pains d'épices et gâteaux. Ils produisent tout, sauf les bombons au miel que nous faisons fabriquer par la confiserie La Bressaude, avec notre miel », détaille Matthieu Riche. La famille propose également d'autres produits de la ruche, de l'hydromel et du vinaigre de miel, ainsi que des savons et crèmes de beauté. La maison de l'abeille sera ouverte jusqu'au 11 novembre. Le site du Grand Ballon compte donc un nouvel équipement touristique, qui vient compléter l'offre de services locale, avec le restaurant La Vue des Alpes, le point d'accueil et d'exposition du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le chalet-hôtel du Club Vosgien. **Grégoire GAUCHET**